Condition d'accès et fonctionnement:

- > L'ACCES A LA SALLE EST RESERVE AUX ADHERENTS de la section Fitness Musculation Oxygène PSA
- > Tout adhérent dont le DOSSIER est INCOMPLET se verra REFUSER L'ACCES A LA SALLE.
- > PAS DE SEANCE D'ESSAI TOLEREE. Toute utilisation des moyens mis à disposition est assujettie à une adhésion en règle.
- > L'inscription se fait de Janvier à Décembre. Toute année commencée est due, aucun remboursement ne pourra être demandé (sauf maternité, fin de contrat ou mutation).
- > La salle est ouverte du lundi au vendredi dans les créneaux : 7h30-8h30 11h-13h15 16h-19h30.
- > La fermeture de salle doit être assurée par la dernière personne à quitter la zone.
- > En l'absence de professeur, l'ouverture de la salle ne peut se faire que sur présence de deux pratiquants au minimum dont un figurant sur la liste des référents.
- > La liste des référents est gérée par le Bureau de la section et affichée à l'entrée de la salle.
- > Il est INTERDIT DE PRATIQUER SEUL dans la salle, quelle que soit l'activité.
- > Des casiers sont mis à disposition des adhérents. IL N'EST PAS AUTORISE D'Y LAISSER DES AFFAIRES EN DEHORS DES SEANCES DE SPORT. Les casiers seront régulièrement vidés.

• Modalités d'inscription :

- > Adhésion en ligne sur www.oxygenepsa.fr
- > Téléchargement d'un **CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE** datant de moins de 1 an avec la mention « ne révèle aucune contre-indication à la pratique de la musculation et du fitness en salle ».
- > Paiement en ligne par CB. A défaut, produire un chèque à l'ordre de Oxygène PSA section Fitness-Musculation à déposer à la salle VVA b23 niv-1.

• Respect des règles d'hygiène :

- > L'utilisation d'une SERVIETTE est OBLIGATOIRE sur tous les appareils et sur les tapis de sol.
- > Port de CHAUSSURES PROPRES.
- > Interdiction de manger dans les salles.

• Respect des règles de sécurité:

- > Utilisation des sécurités machines (cordon tapis de course, stop-disques, bloque-barre etc...).
- > Interdiction d'ajout de poids sur les machines.
- > Vérification de l'environnement pour éviter tout choc.

• .Après la pratique :

- > Le nettoyage des machines après usage est fortement recommandé (chiffons et produit à disposition).
- > Les poids doivent être rangés après usage et les disques ne doivent pas rester sur les barres.
- > Les adhérents sont priés de laisser les vestiaires, douches et WC aussi propres qu'ils aimeraient les trouver à leur arrivée.
- Tout manquement à ces règles entraîne l'exclusion de la section.